

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter l'accès à la culture et à l'information :

Abolition des frais de réservation à la bibliothèque

Saint-Constant, le 3 août 2015 – Bonne nouvelle pour les usagers de la bibliothèque! Les réservations de documents sont maintenant gratuites ! Plus d'accès, pour tous, plus facilement, à l'ensemble des ouvrages !

En juillet dernier, le conseil municipal a adopté un règlement décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de Saint-Constant afin de modifier les tarifs applicables au Service des loisirs (module bibliothèque) par l'abolition de la tarification liée aux réservations de documents.



- 30 -